

Partenaires dans la protection du climat

Réduction des émissions de gaz à effet de serre –
Initiative du mois

Initiatives de compostage de Saskatoon



Profil municipal

Population : 202 340 habitants

Membre de PPC depuis 2004

Contexte

Le plan de gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre de Saskatoon, adopté en juin 2007, établit le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les sociétés commerciales et la collectivité. D'ici 2013, elles devront être ramenées respectivement à 10 % et à 6 % de moins que les niveaux de 1990. D'après le plan proposé, la ville vise à atténuer les émissions émanant des déchets solides en détournant de ses sites d'enfouissement certaines matières comme les déchets organiques et les produits recyclables. Les deux actions présentées ici, soit les dépôts de compostage et la vente de composteurs de jardin pour les particuliers, servent ces objectifs.

Mise en œuvre et démarche

Dépôts de compostage : En 2001, Saskatoon a ouvert son premier dépôt de compostage sur la rive est de la Saskatchewan-Sud. Toutefois, ce n'est qu'en 2006 qu'on a commencé à mettre en andains et à retourner les feuilles sèches; un deuxième dépôt, sur la rive ouest de la rivière, a été ouvert en 2007. Les dépôts sont ouverts au grand public, mais servent surtout au service des parcs de la ville et aux entreprises qui y déchargent gratuitement des feuilles et des résidus de jardinage*.

Roland Rusnell, technicien de l'environnement au service de la ville, fait remarquer que la présence d'un dépôt sur chaque rive de la rivière réduit le temps de déplacement pour le personnel des parcs. « Avant l'ouverture des dépôts, tous les déchets étaient transportés au site d'enfouissement, de l'autre côté de la ville. »

La Ville a établi un bail avec son propre service foncier à l'égard des deux sites. « Nous avons utilisé des capitaux très modestes », signale M. Rusnell, ajoutant que son service avait collaboré avec d'autres services de la ville pour obtenir du matériel et du temps de travail. La Ville a conclu deux marchés pour exploiter les deux dépôts, qui coûtent moins de 100 000 \$ par an. « Nous avons également conclu une entente avec la Saskatchewan Waste Reduction Council (SWRC) pour la formation du personnel qui travaille aux dépôts. »



Déchiquetage des feuilles et des résidus de jardin au dépôt de compostage de Saskatoon. Photo fournie par la Ville de Saskatoon.

**La Ville n'accepte pas de résidus alimentaires dans les sites de compostage et ne ramasse pas les déchets organiques. Toutefois, les habitants de la ville peuvent utiliser un programme de collecte des feuilles et des résidus de jardinage, qui leur coûte 40 \$ par an.*

Le compost ainsi produit sert aux travaux d'aménagement paysager autour des immeubles municipaux et comme moyen de freiner l'érosion sur les flancs des hauteurs et sur les pentes des rives des cours d'eau.

Ventes de composteurs : Meagan Hinthier, coordonnatrice de la ville pour l'environnement, explique que Saskatoon a commencé à vendre des composteurs subventionnés pour les particuliers en 2001. « Les habitants de la ville se sont toujours empressés de les acheter. Nous en avons donc vendu tous les ans jusqu'en 2004, puis de 2008 à 2010. »

En mai 2010, la ville a fait une vente d'une journée, et la majorité des composteurs ont été achetés, et elle en a aussi vendu entre juillet et novembre aux dépôts de compostage. Ceux qui préfèrent acheter le produit à un détaillant local plutôt qu'à la ville reçoivent une remise postale de 10 \$.

Résultats

En 2006, on a recueilli moins de 400 tonnes de feuilles et de résidus de jardinage au premier dépôt. Dès 2009, on en était à plus de 17 500 tonnes aux deux dépôts. « Ces dernières années, nous avons doublé le volume. Nous pourrions donc détourner des sites d'enfouissement environ 30 000 tonnes de déchets organiques en 2010 », estime M. Rusnell. D'après le taux de détournement de 2009, les émissions de méthane ont été réduites d'environ 2 677 tonnes (équivalent de plus de 56 000 tonnes de CO₂). M^{me} Hinthier ajoute toutefois que la réduction globale des GES est supérieure, car ce chiffre ne tient pas compte des économies attribuables au fait que moins de camions circulent.

M. Rusnell précise que le détournement des feuilles et résidus de jardinage des sites d'enfouissement a fait passer le taux de détournement des déchets de la ville de 10 % à 23 %.

En 2010, 658 composteurs (illustration à droite) ont été vendus aux habitants, ce qui donne une réduction des émissions de 7,1 tonnes environ. Hinthier souligne la solidité de l'appui accordé au programme, ajoutant que les habitants ont fait la queue pendant parfois trois heures sous la pluie verglaçante pour acheter un composteur à la vente de mai 2010. La ville a également financé les cours de compostage du SWRC. Un total de 39 maîtres-composteurs bénévoles propose des exposés et des ateliers sur le compostage chez les particuliers et dans la collectivité.



*Le composteur Earth Machine.
Photo fournie par la Ville de
Saskatoon.*

Enseignements

La ville a pu utiliser ses ressources municipales pour placer, aménager et exploiter les dépôts de compostage sans dépenser beaucoup d'argent. « Le service des parcs a proposé des fonds qu'il aurait sinon consacré au transport des feuilles et résidus de jardinage vers le site d'enfouissement », explique M. Rusnell. « Nous avons aussi établi rapidement une stratégie de communications pour annoncer les dépôts de compostage et les faire connaître aux gens. »

Le succès s'accompagne parfois de défis. « Jusqu'à maintenant, nous avons exploité les dépôts sans beaucoup d'argent et fait appel le plus possible aux ressources internes », fait remarquer M. Rusnell. « Mais les dépôts sont devenus si populaires et nous recueillons tant de résidus qu'il nous faudra envisager d'autres moyens de financement. »

M^{me} Hinthier ajoute que les composteurs se sont très bien vendus, mais précise que le programme de remise n'a pas été assez utilisé. « Il vaudrait peut-être mieux consacrer les ressources au marketing des programmes de formation et produits de compostage », dit-elle. Elle conseille aux autres municipalités qui songent à vendre des composteurs de faire appel aux détaillants locaux et de s'assurer d'avoir tout l'espace voulu pour des composteurs supplémentaires.

Orientation à venir

La ville espère agrandir les dépôts pour recevoir, en plus des feuilles et des résidus de jardinage, les déchets alimentaires. « Nous devrions modifier en profondeur notre mode de fonctionnement, observe M. Rusnell, car il faudrait songer au compostage couvert et assurer le financement. Dans l'immédiat, la ville prévoit déplacer un de ses dépôts pour en faciliter l'accès, donner de l'expansion à son programme d'abonnement au programme d'enlèvement des feuilles et résidus de jardinage et préparer un programme de marketing pour vendre le compost et le paillis au grand public. »

M. Rusnell ajoute que « la Ville songe à imposer des frais aux entreprises et au service des parcs de la ville pour l'utilisation des dépôts. Pour l'instant, les utilisateurs n'ont rien à payer pour aller déverser leurs déchets. S'ils ne pouvaient utiliser les dépôts de compost, les utilisateurs devraient payer pour se débarrasser de leurs déchets au site d'enfouissement. Nous préparons donc le terrain : le service ne sera pas toujours gratuit. »

Pour de plus amples renseignements

Roland Rusnell
Technicien de l'environnement
Ville de Saskatoon
Roland.Rusnell@Saskatoon.ca
306-975-3183

Meagan Hinthier
Coordonnatrice pour l'environnement
Ville de Saskatoon
Meagan.Hinthier@Saskatoon.ca

Cliquer [ici](#) pour télécharger le document *Energy and Greenhouse Gas Management Plan*.

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau de municipalités canadiennes qui se sont engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à lutter contre les changements climatiques. Le PPC est le volet canadien de la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection), qui mobilise plus de 900 collectivités dans le monde. Le PPC est un partenariat entre la Fédération canadienne des municipalités et ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable. Le programme bénéficie d'une aide financière du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) de la FCM.